



4

Aide à l'amélioration de l'habitat

La SERD

6



8

La journée petite enfance

10

La santé dans l'assiette



12

Les balades d'Axe Sud

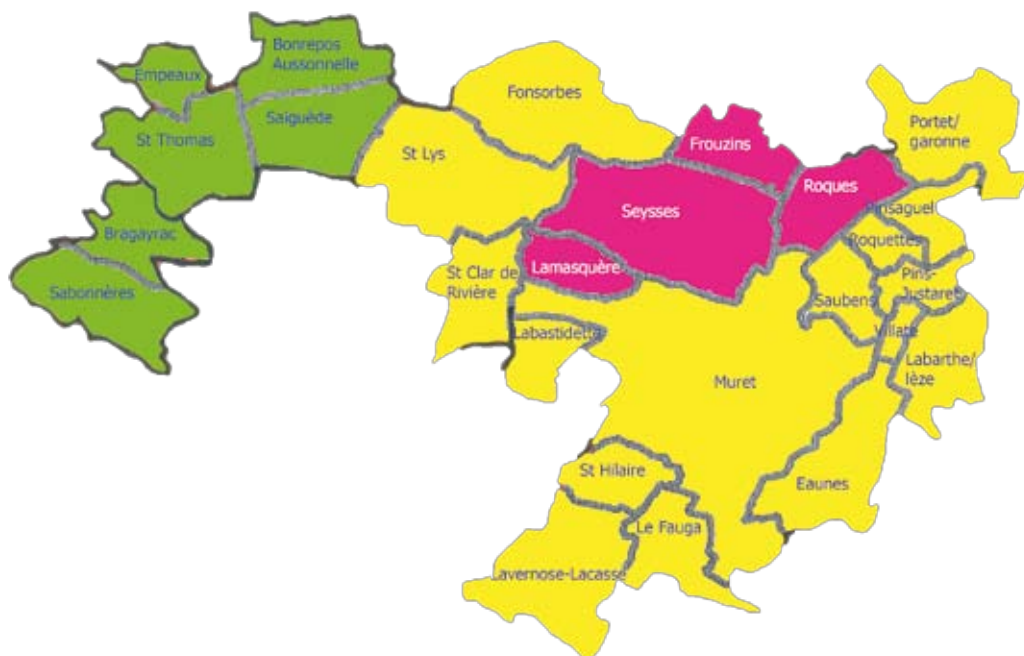
Septembre 2016

N°33

Axe Sud hier, aujourd'hui, demain page 3

Axe Sud et Vous

Le journal de la communauté de communes Axe Sud



Communauté de Communes



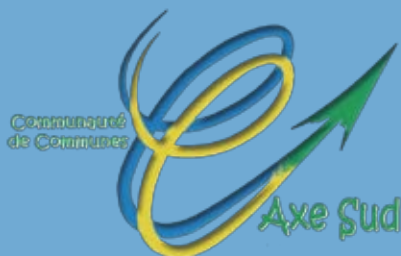
Axe Sud

Frouzins

Lamasquère

Roques

Seysses



COMMUNAUTE DE COMMUNES AXE SUD

83 route de Frouzins
31120 Roques sur Garonne
Tél. 05 61 72 69 60
www.axe-sud.fr

Directeur de Publication :
Alain PACE

Conception :
Service Communication

Crédit photos :
Service Communication Axe Sud
123 RF

ISSN 1967-7472

Tirage :
10 300 exemplaires

Imprimerie Lahournère
Tél. 05 61 34 01 89

Ce journal est édité par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT, dans le respect des prescriptions environnementales concernant la gestion des déchets et de l'eau, l'utilisation de produits chimiques non toxiques. De surcroît, les encres employées sont de nature végétale. Nous avons choisi un papier recyclé.



Le mot du Président

Chers concitoyens,

Depuis maintenant plusieurs mois, vous le savez Axe Sud travaille ardemment à la fusion de notre territoire avec le Muretain Agglo et avec la communauté des communes rurales des coteaux du Saves et de l'Aussonnelle (CCRCSA).

Des rencontres régulières ont eu lieu, politiques mais aussi techniques afin de poser les fondements de ce futur grand EPCI qui va nous réunir.

Avec les présidents Christophe COUCHAUX et André MANDEMENT, nous souhaitons mettre en place demain, un territoire d'exigence et d'excellence pour l'ensemble de nos services. C'est ainsi que le meilleur de chacun doit être préservé au bénéfice de tous. Les services travaillent dans ce sens et nous mesurons tous l'enjeu de taille que nous avons à relever ensemble en devenant la première agglomération de la Haute Garonne après la Métropole. Notre positionnement aux portes de Toulouse ainsi que la qualité de vie dans nos communes, constituent un atout réel d'attractivité.

Ce territoire vaste et multiple, déborde de potentialités et de projets que nous aurons à cœur de mener. Les différences entre les communes en font sa richesse et ouvrent des perspectives illimitées.

Au delà de la gestion quotidienne de nos services, lisez dans ce numéro ce que nous faisons à 4 communes, 200 agents pour 24 000 habitants : cette rentrée est un festival de services public innovants et ambitieux : les balades musicales d'Axe Sud, le grand déballage, le marketon, la journée de la petite enfance, la fête du goût, la rénovation de la déchèterie, le réseau babysitting, le schéma des modes doux, Peter Pan en concert ...

N'en jetez plus ! Un véritable florilège, qui exprime bien le dynamisme de notre territoire...

Alors imaginez ce qu'à 26 communes nous pourrons réaliser et comptez sur nous pour être encore plus créatifs afin de poursuivre cette ambition forte : vous apporter toujours un meilleur service public.

Bonne lecture !

Axe Sud, hier, aujourd'hui, et demain

Ainsi que nous avons pu vous en informer tous les trimestres depuis le mois de mars dernier, la fusion des 3 intercommunalités (Muretain Agglo, CCRCSA et Axe Sud) est maintenant actée.

En résumé, le 31 décembre prochain, ces 3 intercommunalités seront dissoutes et le 1er janvier 2017 naîtra une nouvelle intercommunalité composée de 26 communes :

- | | | |
|----------------------------|----------------------|-------------------------|
| - BONREPOS SUR AUSSONNELLE | - LAMASQUERE | - SABONNERES |
| - BRAGAYRAC | - LAVERNOSE-LACASSE | - SAIGUEDE |
| - EAUNES | - LE FAUGA | - SAINT CLAR DE RIVIERE |
| - EMPEAUX | - MURET | - SAINT HILAIRE |
| - FONSORBES | - PINSAGUEL | - SAINT LYS |
| - FROUZINS | - PINS-JUSTARET | - SAINT THOMAS |
| - LABARTHE SUR LEZE | - PORTET SUR GARONNE | - SAUBENS |
| - LABASTIDETTE | - ROQUES | - SEYSSES |
| | - ROQUETTES | - VILLATE |

Cette intercommunalité sera présidée, dans un premier temps par Alain PACE, car la loi impose que le plus âgé des 3 présidents assure cet intermitence. Le nouveau conseil communautaire devra, lors de son installation, début janvier, élire le nouveau président ainsi que les vice-présidents qui composeront le bureau.

Le nouveau conseil aura pour ambition de définir rapidement les premières grandes orientations du mandat. D'ores et déjà, les 3 collectivités se sont accordées afin d'engager cette mutation sans complexifier les démarches.

En effet, au cours du premier semestre 2017, le fonctionnement des services à la personne d'Axe Sud (école de musique, emploi, petite enfance, restauration scolaire et déchets) seront maintenus sans modification, le temps pour la nouvelle collectivité de travailler à l'harmonisation de ces services.

Ce n'est donc qu'à la prochaine rentrée, en septembre 2017 que les éventuels changements seront effectifs, mais d'ici là, les services concernés vous tiendront informés.

De nombreux dossiers communs ont déjà été abordés, le plus urgent étant la gestion des ressources humaines et donc l'armature globale de cette belle administration à construire.



Des aides pour les revenus modestes

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) du Conseil Départemental de la Haute-Garonne se poursuit. Il permet aux propriétaires de bénéficier d'aides à l'amélioration de l'habitat, que ce soit pour des résidences principales ou des logements locatifs. L'objectif d'aider les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs à rénover leurs logements anciens. Les travaux concernent aussi bien la rénovation énergétique que l'adaptation au handicap et au vieillissement.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de subventions de la part du Conseil Départemental de la Haute-Garonne sur ses fonds propres et sur des fonds délégués de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Région Midi-Pyrénées mais aussi des caisses de retraite, de la Caisse d'Allocation Familiale,... Attention, il est important de ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé le dossier de demande de subvention.

Afin de vous aider, l'association SOLILHA 31 tiendra 4 permanences :

5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre
de 9h30 à 12h
à Axe Sud

Pour tout renseignement : 05 62 27 51 63

Mobilité douce

Le schéma des modes doux de la communauté de communes Axe Sud avance et votre avis est attendu ! Dans la continuité de l'atelier public du mois de mai 2016, qui a permis à la population de s'exprimer sur les déplacements doux présents sur le territoire (vélo, piéton marche...) et qui a enrichi le travail des élus sur ces sujets, une nouvelle rencontre vous est proposée le :

Mardi 25 octobre
de 18h à 20h
à Axe Sud

Cette nouvelle date vous permettra de prendre connaissance du scénario de développement du réseau des modes doux envisagé par les élus et de vous exprimer à son sujet.

Nous vous attendons nombreux !



Monsieur et Madame B, propriétaires aux ressources très modestes d'une maison de 105m² datant de 1989 souhaitent réaliser des travaux d'isolation des combles, de remplacement des fenêtres et d'installation d'une pompe à chaleur air/air.

Coût du projet : 11 954€ TTC

Montant des subventions :

ANAH : 5534€

Département : 1500€

Région (éco-cheque) : 1 500€

Aide de Solidarité Ecologique de l'Etat : 1 107€

Total subventions : 9 641€ qui représente 80,65% du montant de l'opération.

Le reste à charge pouvant être le cas échéant éligible au Crédit d'Impôt (CITE).



Enquête publique

La révision du SCOT de la grande agglomération toulousaine arrivant dans sa phase finale de réalisation, il est temps que le public puisse en prendre connaissance et donner son avis sur ce document qui permet de donner un cadre général à l'aménagement du territoire sur un vaste territoire dynamique.

L'enquête publique se déroulera du 13 octobre au 18 novembre.

Pour vous permettre d'échanger sur le projet avec les membres de la commission d'enquête, une permanence est organisée le

14 novembre
de 9h30 à 12h30
à Axe Sud



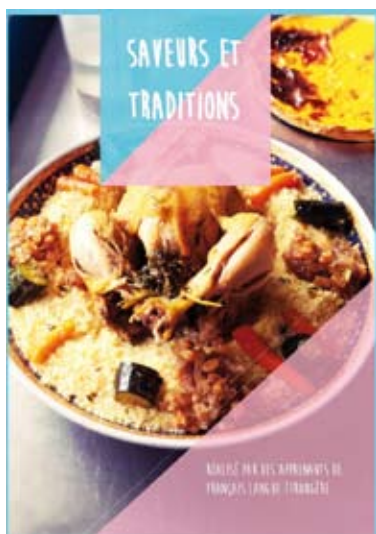
Réseau baby sitting



Lancé en 2015, ce réseau de mise en relation de parents en recherche d'un mode de garde occasionnel à leur domicile avec des baby-sitters, a rencontré un franc succès. En 1 an, ce sont 45 parents qui nous ont témoigné leur satisfaction. 14 baby-sitters avaient effectué 2 jours en immersion au sein des structures petite enfance Axe Sud. Aujourd'hui renouvelons l'opération en permettant à 10 nouveaux baby-sitters de s'inscrire dans ce réseau. Une réunion d'information sera organisée lundi 24 octobre à 14h à la communauté de communes Axe Sud. Inscription obligatoire au 05 61 72 69 60.

Markethon

Pour la 7ème édition du Markethon, qui aura lieu le mardi 18 octobre, les communes de Portet et Muret feront partie du périmètre d'action grâce au partenariat avec la MCEF Portet muretain et la mission locale de Muret. Cette action de solidarité consiste à démarcher des entreprises pour obtenir des intentions d'emplois. Les acteurs sont des bénévoles à la recherche d'un emploi ou non. Une réunion d'information aura lieu le 10 octobre à 14h. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le service emploi Axe Sud au 05 61 72 69 60



FLE

Pendant 6 mois le dernier atelier français langue étrangère a permis à 7 personnes de voir leurs efforts récompensés par la production d'un livre de recettes. Ne parlant pas ou peu français à leur arrivée, les apprenants ont proposé une recette de leur pays avant de la tester en groupe en partenariat avec le responsable de la cuisine centrale puis la retranscrire dans un livre. Le résultat est à la hauteur de leur implication. Ce livre est consultable sur le site axe-sud.fr



Les ateliers emploi

	Technique de recherche d'emploi		
	CV	lettre	entretien
septembre	le 5	le 19	le 26
octobre	le 3	-	-
novembre	le 28	le 7	le 14
décembre	-	le 12	le 19

stage estime de soi

Nouvelle session les 19, 22 et 26 septembre, de 8h30 à 17h. 12 places disponibles pour les markethoniens en priorité. inscription obligatoire. Renseignements : 05 61 72 69 60

Semaine européenne de réduction des déchets

C'est du 19 au 27 novembre, que la communauté de communes Axe Sud participera pour la 6ème et dernière fois de son histoire à la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets), créée en 2006 par l'ADEME.

Le concept de cette semaine est basé sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Le réemploi est une des solutions pour limiter cette quantité de déchets en constante augmentation.

C'est ce qu'Axe Sud propose à nouveau cette année en organisant son traditionnel «Grand déballage de la récup'».

Les objets abandonnés en déchèterie et voués à une élimination certaine se retrouveront en vente pour une seconde vie.

Cette grande braderie aura lieu le samedi 26 novembre prochain au pôle technique Axe Sud (déchèterie de Roques).

Comme les années précédentes, la recette de cette vente sera intégralement reversée à une association caritative.

Venez nombreux, on compte sur vous !



TRUCS & ASTUCES

Réduire la quantité de produits chimiques utilisés tous les jours est l'objectif de cette rubrique

ANTIMITE NATUREL : le marron. Placez quelques marrons dans vos placards et dressings et dites adieu aux mites.



FAIRE FUIR LES MOUCHES : coupez un citron jaune en deux et plantez-y quelques clous de girofle. Placez-le à l'endroit de votre choix, les mouches le fuiront.



PIEGER LES GUÊPES : prenez une bouteille vide à goulot étroit. Mettez au fond de cette bouteille cinq cuillères à soupe de miel et 25 cl d'eau environ. Laissez la bouteille ouverte et installez-la à environ trois mètres de votre table. Attirées par le miel et piégées par le goulot étroit de la bouteille, les guêpes et vous laisseront tranquille.



SE DÉBARRASSER DES FOURMIS : Passez des grains de maïs au mixeur afin d'en récupérer de la poudre de maïs. Faites des tas de cette poudre aux endroits où vous avez des fourmis. En quelques jours, toutes les fourmis auront disparu !



RÉALISER SA LESSIVE : râpez 50 grammes de savon de Marseille et diluez-le dans un demi-litre d'eau chaude. Sans le faire mousser, mélangez doucement avec la cuillère en bois. Lorsque le savon est totalement fondu, diluez cette préparation en y additionnant un litre et demi d'eau tiède. Ajoutez deux cuillères à soupe de cristaux de soude, mélangez, et laissez refroidir avant de la mettre en bouteille. Vous pouvez également y incorporer quelques gouttes d'huiles essentielles de votre choix pour parfumer votre lessive.

MAL DES TRANSPORTS : Prenez un morceau de sucre, versez-y deux gouttes d'huile essentielle de citron, et laissez fondre le sucre sur votre langue. Le mal des transports se dissipe dès que le citron se diffuse dans votre bouche.

SOULAGER UN COUP DE SOLEIL : Mélangez une cuillère à soupe de miel avec une cuillère à soupe de jus de citron. Appliquez ce mélange sur le coup de soleil et laissez reposer 10 minutes. Essayez avec un tissu humide et frais. Antiseptique, le citron évite l'apparition de cloques, tandis que le miel apaise la douleur grâce à sa douceur naturelle.

La déchèterie fait peau neuve

La fréquentation de notre déchèterie est en constante augmentation. En 2015, 78 577 entrées ont été enregistrées, soit 13 729 entrées de plus qu'en 2014 !

Toutefois, la sensibilisation à la réduction des déchets qui a pu être faite semble porter ses fruits puisque le poids moyen de déchet apporté par passage est, quant à lui, en diminution. S'il était de 99,80 kg par entrée en 2013, il est passé à 92,50 kg en 2014 et à 84,10 kg en 2015.

Notre déchèterie est ouverte gratuitement non seulement aux particuliers de nos 4 communes mais aussi à ceux des communes de Pinsaguel, Portet sur Garonne et Roquettes.

L'année prochaine, la déchèterie va subir des travaux de réhabilitation. Le local des agents d'accueil sera refait, une plateforme dédiée à la réception des déchets verts sera créée, les haut et bas de quai seront réaménagés et réorganisés afin de fluidifier le trafic des véhicules et de faciliter le tri.

Un contrôle d'accès automatisé sera installé. Un badge sera nécessaire pour accéder à la déchèterie. Ce badge, équipé d'une puce électronique, sera attribué gratuitement à chaque foyer. Ce badge autorisera un certain nombre de passages par foyer et par an.

Enfin, le règlement intérieur de la déchèterie sera mis à jour.

L'accès à la déchèterie restera interdit aux véhicules supérieurs à 5,50 mètres de longueur et/ou supérieurs à 3,5 tonnes. Tous les camions, qu'ils soient bennes ou plateaux resteront interdits.

Attention, nouveaux horaires !

A partir du 2 novembre prochain, les horaires d'ouverture de la déchèterie changeront.

• BASSE SAISON (du 2 novembre au 15 mars)

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

Fermée le jeudi matin

Le dimanche : 9h - 12h.

• HAUTE SAISON (du 16 mars au 31 octobre)

Du lundi au samedi : 8h-12h et 13h-18h30

Fermée le jeudi matin

Le dimanche : 9h à 12h.

Quelques chiffres

Les deux catégories de déchets les plus apportés à la déchèterie sont les déchets verts et les gravats. En 2015, nous en avons collecté respectivement 2 620 tonnes et 1 812 tonnes. Viennent ensuite les DEM (encombrants) avec 904 tonnes et le bois avec 651 tonnes. Toutes les autres catégories de déchets acceptées sur notre déchèterie sont comprises entre 254 tonnes (métaux) et 170 kg (DASRI).

Les déchets acceptés à la déchèterie



Batteries
auto moto



Bouteille
de gaz



Bois



Cartons
d'emballages



Cartouches
d'encre



DASRI
seringues,
aiguilles



DDM
Acides,
solvants,
peintures,
aérosols



Végétaux



Gros et
petit
électroménager



Gravats



Huiles
vidange,
alimentaires



Métaux



Papier



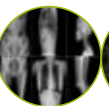
Piles



Lampes
Néons,
ampoules



Pneus
(4 par an et
par foyer)



Radiographie



Textiles



Verre

Les déchets refusés à la déchèterie



Amiante



Cadavres
d'animaux



Explosifs et
munitions



Médicaments



Ordures
ménagères



Pneus
autres que VL
et 2 roues



Souches
d'arbre

Les partenariats au coeur des RAMs

Une des missions du relais assistantes maternelles (RAM) est d'informer les professionnelles et de leur faciliter l'accès à la formation continue. Pour cela, les responsables des RAMs se mobilisent pour tisser de multiples partenariats dynamiques dont l'objectif est de répondre aux demandes des assistantes maternelles qui souhaitent améliorer l'accueil des enfants. Ainsi, cette année, elles ont participé nombreuses à ces actions organisées en dehors de leurs heures de travail.

avec la PMI

Les assistantes maternelles sont agréées, conseillées et contrôlées par la PMI (Protection Maternelle Infantile). Pour la première fois, en juin dernier, une grande réunion fut organisée avec un médecin et les puéricultrices PMI, une centaine d'assistantes maternelles, les responsables des RAMs, des coordinateurs et des élus petite enfance. Après une présentation des missions de la PMI, des réponses ont été apportées aux professionnelles sur de nombreux sujets : sommeil, alimentation, sécurité des enfants, matériel de puériculture, santé... Cette réunion a renforcé la cohérence entre les puéricultrices de la PMI et les assistantes maternelles pour un meilleur accueil de l'enfant.



avec pôle emploi

Une réunion avec le directeur du pôle emploi de Portet sur Garonne et un agent du pôle emploi de Muret a réuni 37 assistantes maternelles. Les intervenants ont informé les participantes sur leur statut, leur inscription et leur indemnisation. En effet, prenons l'exemple d'une assistante maternelle qui accueille plusieurs enfants, et qui est donc directement salariée par plusieurs parents. Si, pendant une période, un des contrats est rompu, elle peut prétendre à des indemnités pôle emploi pour compenser sa perte de revenus. Ces indemnités prennent en compte le statut particulier de chaque assistante maternelle. Lors de cette soirée d'information, de nombreux éclairages ont pu être apportés par les intervenants. Ce partenariat a été facilité par le service emploi Axe Sud.



Avec un organisme de formation

Comme tout salarié, les assistantes maternelles cumulent des heures de formation sur un compte personnel et peuvent ainsi se former sur de nombreux thèmes liés à leur activité tels que : s'occuper d'un enfant en situation de handicap, éveil musical, motricité, construire son livret d'accueil... 10 assistantes maternelles ont suivi une formation langue des signes française sur 5 samedis. Echanges, apprentissages, découvertes et convivialité étaient au rendez-vous. De nouveaux thèmes vont être proposés par les RAM.



Au cours du dernier trimestre 2016, une intervention du service emploi Axe Sud est prévue. Son objectif est d'aider les assistantes maternelles du territoire à préparer le premier contact avec les parents :

- Comment me faire connaître et faire connaître mes places disponibles ?
 - Quels sont les enjeux du premier contact ?
 - Quelle est l'importance d'une bonne communication pour l'accueil du jeune enfant et de sa famille ?
- Renseignements auprès de votre RAM

La nouvelle équipe des responsables de RAMs



Stéphanie BOUDOYA
RAM de Seysses

Estelle DAUSSIN
RAM de Frouzins

Christine SAZY
RAM de Roques et
Lamasquère

JOURNÉE
de la **PETITE ENFANCE**
Samedi 1er octobre 10h-18h

L'éveil des sens

à la communauté de communes Axe Sud

 entrée gratuite

83 route de Frouzins à Roques - Tél. 05 61 72 69 80

Cette année encore, nous vous attendons nombreux pour participer à la Journée de la petite enfance le samedi 1er octobre à partir de 10h.

Les ateliers proposés tout au long de la journée ont pour fil conducteur l'éveil des sens et le bien être. Ils s'adressent à vos enfants mais aussi à vous, parents !

Les professionnels du service petite enfance d'Axe sud vous accueilleront autour d'activités menées dans nos différentes structures : parcours des sens, initiation à la relaxation, lecture et comptines, bulles de savon, balades, ateliers découvertes et exploration, jeux calmes,...

Des intervenants extérieurs viendront enrichir cette journée avec d'autres ateliers :

- Initiation massage bébé
- Yoga parent/enfant
- Réflexologie ...

De plus vous pourrez assister à des mini conférences sur divers thèmes tels que le portage, les bébés signeurs, la vaccination ...

La journée se clôturera par un spectacle à 17h « Ma p'tite chanson » de la compagnie En filigrane.

Le programme est consultable sur le site internet axe-sud.fr. Certaines activités ayant un nombre de places limité, nécessiteront une inscription en appelant au PAIPE'S (05 61 16 48 35) tous les matins de 10h à 12h.



La santé dans l'assiette

La santé dans l'assiette est la règle d'or de la cuisine centrale Axe Sud. Un grand nombre d'informations sont disponibles sur le site internet, tels que les menus servis aux enfants, ainsi que les labels des aliments qui entrent dans la composition des menus. Vous avez aussi la possibilité de consulter la liste des allergènes éventuels et le tableau de fréquences des aliments recommandés.

Pour tous les repas servis par la restauration scolaire Axe Sud, la qualité des achats de matières premières est primordiale. Les menus sont élaborés avec un souci de préservation de la santé et de l'environnement mais aussi de respect envers les animaux. C'est ainsi que la cuisine centrale a choisi de travailler à l'amélioration des repas des enfants en se concentrant sur les achats des aliments. Travailler avec l'association Bleu-Blanc-Cœur, le label Agriculture Biologique, le label Rouge, le label AOC ou encore Viande bovine française, est un parti pris politique.

Tableau des menus naturels et primaires pour le mois de septembre. Le tableau est divisé en plusieurs sections : 'Menu Naturels et Primaires', 'Menu Naturels et Primaires', 'Menu Naturels et Primaires', 'Menu Naturels et Primaires', 'Menu Naturels et Primaires'. Chaque section contient des informations sur les plats servis, les ingrédients, les allergènes et les recommandations nutritionnelles.

Tableau des menus scolaires pour le mois de septembre. Le tableau est divisé en plusieurs sections : 'Menu Scolaire', 'Menu Scolaire', 'Menu Scolaire', 'Menu Scolaire', 'Menu Scolaire'. Chaque section contient des informations sur les plats servis, les ingrédients, les allergènes et les recommandations nutritionnelles.

2 nouveaux menus au choix

A partir de cette rentrée, la cuisine centrale Axe Sud proposera 2 types de menus : les menus normaux et les menus sans viande.

Un menu normal est constitué au choix de :

- Protéine animale : viande de bœuf, de porc, d'agneau, poulet, ... ou poisson
- Œuf

- Protéine végétale

Un menu sans viande est constitué au choix de :

- Poisson

- Œuf

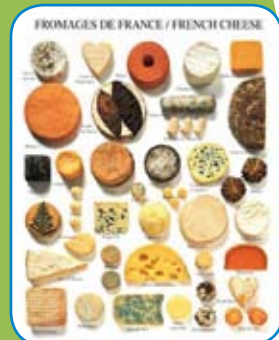
- Protéine végétale

Contrairement à une idée reçue, la viande n'est pas indispensable à l'organisme. Les principales sources de protéines végétales sont les céréales complètes, les légumineuses, le tofu ... Il convient de varier les sources de protéines pour bénéficier des apports nutritionnels recommandés. De plus, pour compléter les besoins quotidiens en protéines, il est nécessaire de respecter l'association légumineuses/céréales car leurs protéines sont complémentaires.

Nous vous rappelons que quel que soit le choix de menu que vous ferez, celui-ci est fait pour toute l'année scolaire.



En septembre, les enfants dégusteront le menu retour de Rio avec la pizza Copacabana, la salade samba, et le menu des mets locaux avec les lentilles du lauragais, le saut de poulet moutarde. En octobre, la semaine du goût célèbrera les fromages.



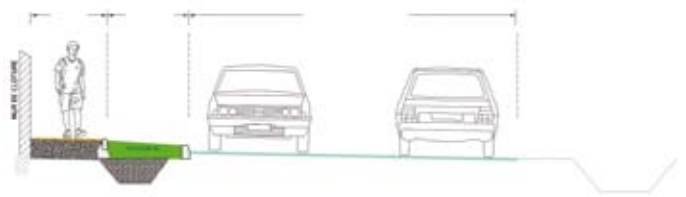
Attention travaux!

La commune de Roques va créer un chemin piétonnier sur la route de Frouzins entre le chemin de Bramofam et les locaux administratifs d'Axe Sud.

Du 5 septembre au 18 novembre 2016, une circulation alternée par feux de chantier sera mise en place. La semaine du 24 octobre, la route sera barrée pendant la nuit (sauf riverains).

Ces travaux permettront un meilleur partage de l'espace public.

**Profil de la rue après travaux :
un meilleur partage de l'espace public**



TRIBUNES LIBRES

Le contenu de ces tribunes n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe Frouzins A Venir

Fusion des Communautés de Communes:

Nous supposons que les discussions avec les représentants des autres CC se poursuivent. Force est de constater que, malgré les engagements pris en mars, la nouvelle Communauté de Communes se construit dans l'opacité, sans concertation et sans information aux élus et aux citoyens.

Déplacements doux :

Axe Sud fait réaliser une étude d'un schéma de déplacements en «modes doux» (non motorisés), pour lesquels nous demandons des infrastructures de qualité, indispensables pour créer une alternative à la voiture. Des associations d'utilisateurs comme 2pieds2roues (qui représente les piétons et cyclistes à Toulouse et qui a des antennes dans plusieurs communes d'Axe Sud) ont été consultées. Nous attendons les conclusions de cette étude en espérant qu'elles soient rapidement suivies de réalisations concrètes par les communes et la nouvelle Communauté de Communes.

contact@frouzins-a-venir.fr

Groupe Mieux Vivre à Seysses

Texte non communiqué

Groupe Roques Avenir

Texte non communiqué

LES BALADES MUSICALES d'AXE SUD

Les balades musicales d'Axe Sud, organisées par son école de musique, souffleront leurs 7 bougies le dimanche 25 septembre au parc de la bourdette de Seysses de 16h à 19h. Ces balades amicales et familiales pour petites et grandes oreilles vous donneront l'occasion de découvrir de nouveaux groupes. Ne vous privez surtout pas d'en parler autour de vous, il y aura de la place pour tous !



Peter Pan en musique

En 1911, James BARRIE faisait naître Peter Pan, un jeune héros qui refuse de grandir. Vous allez découvrir une adaptation de ce récit d'Eric HERBETTE et une création du compositeur Olivier PENARD.

Peter Pan est un petit garçon étrange. Vêtu de feuilles, il ne connaît pas son âge et ignore ce qu'est un baiser. Un jour il rend visite à Wendy dans le coeur de Londres et la convainc de venir avec ses frères sur l'île merveilleuse. C'est là-bas que vivent les enfants perdus, la fée Clochette et le Capitaine Crochet, l'ennemi juré de Peter Pan ! Grâce à son imagination débordante, il transforme son monde en se battant avec de méchants pirates, se fait aimer des filles-fées, et protège les enfants comme lui. Des aventures aussi incroyables qu'inattendues au pays de l'Imaginaire.

Ce conte musical est proposé et interprété par les professeurs de l'école de musique Axe Sud le vendredi 2 décembre à 20h Au moulin de Roques.

Tout public, entrée 4€. Réservation au Moulin



Et bien, chantez maintenant !

La voix est reconnue comme un véritable instrument de musique à part entière. Travaillée et bien utilisée, elle est capable de nous recharger et, ainsi, de nous aider à gérer nos émotions ! Chanter c'est bon pour le moral et pas seulement : oxygénation, musculation douce, détente... Chanter à tue-tête sous la douche ou dans votre voiture, c'est déjà pas mal ! Mais si vous voulez aller plus loin pour ressentir tous les bienfaits et l'euphorie que procure le chant, inscrivez-vous dans l'une des chorales de l'école de musique Axe Sud. Elle propose trois groupes vocaux : une chorale pour les enfants, une maîtrise pour les jeunes chanteurs aguerris et une chorale adultes amateurs. Ces groupes sont ouverts à tous, débutants ou confirmés. L'unique but est de permettre à chacun de s'épanouir.

Cours le lundi :
17h45-18h45 : chorale enfants (tout style musical)
19h15-20h15 : maîtrise (tout style musical)
20h15-21h30 : chorale adultes (variétés)

Renseignements au 05 61 72 69 60